

**ANGLAIS TRONC COMMUN SECONDE**

**Combien d'heures d'anglais aura mon enfant en seconde ?**

Chaque élève de seconde assiste à 2h 75 d'anglais hebdomadaires. C'est-à-dire 3 heures par semaines, sauf quelques semaines par trimestre où ils n'ont que deux heures.

**Mon enfant peut-il prendre l'anglais en LV2 ?**

Non, car en anglais il n'y a pas de distinction LV1-LV2 en seconde. Tous les élèves font de l'anglais (langue A) et également une autre langue étrangère (langue B).

**Combien d'élèves y aura-t-il dans le cours d'anglais de mon enfant ?**

Les effectifs sont allégés en cours de langue à JPS, normalement ils ne devraient pas excéder 26 élèves par groupe.

**Par rapport au collège, qu'est-ce qui change dans les cours d'anglais au Lycée ?**

Dans la continuité de ce qui est enseigné au collège, les 5 compétences de compréhension de l'oral et de l'écrit, d'expression orale et écrite ainsi que l'interaction orale, sont régulièrement travaillées et évaluées. On approfondit ce qui a été appris au collège à travers des axes d'étude variés.

**Si mon enfant rencontre des difficultés, pourra-t-il bénéficier de cours de soutien ?**

Jusqu'à maintenant le lycée n'en a pas proposé.

**Mon enfant pourra-t-il aller en séjour en pays anglophone lors de son année de seconde ?**

Aucun voyage scolaire en pays anglophone n'est organisé en classe de seconde. De plus la situation sanitaire actuelle ne le permettrait pas.

**Y a-t-il un ou une assistante de langue anglaise ?**

Oui chaque année le Lycée Jean-Paul Sartre accueille un ou une assistant(e), venant d'un pays anglophone, qui intervient auprès de certains groupes d'élèves pour des cours de conversation / d'expression orale et de découverte culturelle.

**Faudra-t-il acheter un manuel ?**

Non, les manuels sont désormais fournis par la région.

**Y a-t-il une section euro anglais au Lycée Jean- Paul Sartre ?**

Oui. La matière enseignée en anglais (une heure/semaine) est la physique chimie.

Consulter le diaporama : « présentation section euro anglais », accessible depuis le portail du Lycée en cliquant d'abord sur :

Présentation de la seconde au Lycée Jean-Paul Sartre

Puis sur la fiche : Présentation section euro anglais

**J'ai entendu dire qu'il y avait une section euro anglais en filière technologique...**

Oui , en STMG , à partir de la première.

**Je souhaite inscrire mon enfant en section euro anglais . Comment faire ?**

Pour la rentrée 2021-2022, se renseigner auprès du secrétariat du Lycée.

**Mon enfant peut-il s'inscrire en spécialité anglais dès la seconde ?**

Non, les enseignements de spécialité ne démarrent qu'en première.

A partir de la première votre enfant peut choisir entre la spécialité littérature anglophone ou la spécialité anglais monde contemporain.